



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

13 avril 2016

L'Onisep

Etablissement public, l'Office national d'information sur les enseignements et les professions dépend du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Sa mission

Informer sur les formations, les métiers et les secteurs professionnels.

www.onisep.fr

600 fiches métiers, 700 vidéos sur Onisep TV, 13 000 formations et 20 000 établissements géo-localisés, librairie, actualités, tchats, quiz, podcasts/vidéocasts et service gratuit et personnalisé monorientationenligne avec le ministère de l'éducation nationale.

Le web de l'Onisep Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
Site de Montpellier :
Portail Onisep Lycéens
L'avenir s'imagine !
100 métiers



Choisir sa série de bac, c'est le moment pour les 2^{de} !

Le choix de filière et la spécialisation progressive commencent dès la classe de 1^{re} et déterminent en partie la poursuite des études. Le guide de l'Onisep « Après la 2^{de} générale et technologique - académie de Montpellier » aide les élèves à sélectionner la série de 1^{re} et le bac qui leur correspond le mieux. Disponible uniquement en version numérique, il est en téléchargement gratuit sur les sites de l'Onisep* et notamment sur www.lyceens-languedoc-roussillon.fr

Une décision importante pour le futur

Après l'étape du collège, celle du lycée correspond à un tremplin vers les études supérieures. Il s'agit pour les élèves de 2^{de} d'opter pour une spécialisation en 1^{re} dans le domaine qui les intéresse. Ce choix est d'emblée décisif car il oriente les lycéens vers un parcours d'étude en particulier, bien qu'une réorientation soit toujours possible. Ce guide leur permet d'affiner leur orientation et de préciser leur choix car il apporte des précisions sur les différentes séries.

Choisir sa voie

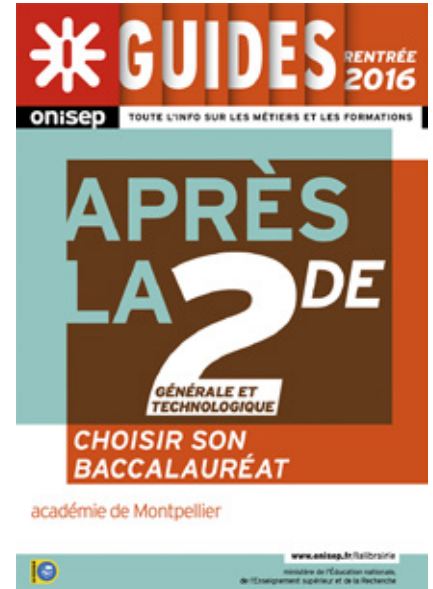
Pour chaque série se dessinent des « profils » selon la poursuite d'étude envisagée et les centres d'intérêt. Les jeunes peuvent alors s'identifier à ces profils, ce qui les aide à choisir leur voie d'étude. Les bacs généraux ou technologiques, les étapes et le calendrier du bac, les informations sur les procédures d'affectation en 1^{re}, il contient toutes les informations pour déterminer le choix de filière.

Procédure d'affectation

Dans l'académie de Montpellier, les candidats à l'entrée en première générale et technologique sont tenus à une procédure d'affectation et doivent renseigner une fiche de candidature via la procédure Affinnet d'affectation en lycée. Une seule fiche de candidature par candidat est à renseigner avant le lundi 13 juin 2016 (date limite de saisie des vœux).

Après la 2^{de}, une étape essentielle dans la définition du projet d'études supérieures !

*Ce guide est consultable sur Biblionisep via l'ENT pour les lycéens de l'académie de Montpellier, leurs parents, leurs équipes pédagogiques et les conseillers d'orientation-psychologues. Il est également en ligne en téléchargement gratuit sur Folios, sur le site www.onisep.fr/montpellier et sur le site www.lyceens-languedoc-roussillon.fr



Contact presse : Barbara Mourier - Onisep Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées - site de Montpellier,

31 rue de l'Université CS 39004 – 34064 Montpellier cedex 2 - Tél. 04 99 63 67 87 – communication-montpellier@onisep.fr